



# Budget 2025

## Ambition, réalisme & prudence



« Il ne faut pas imaginer que le retard pris dans l'adoption de son budget par la France est de nature à arranger la situation des finances publiques de notre pays. L'incertitude qui règne depuis plusieurs semaines a des incidences sur l'élaboration du budget du Département. Le Département des Hautes-Alpes sera certainement appelé à contribuer au redressement. Mais quand et à quelle hauteur ?

Nous avons donc voulu un budget 2025 pour le Département des Hautes-Alpes le plus réaliste et pragmatique face à une situation qui pourrait se compliquer. La prudence est de mise ; les économies aussi, afin de permettre au Département de poursuivre sa politique très ambitieuse d'investissement pour l'avenir de notre territoire. »

Jean-Marie BERNARD,  
Président du Département



**Hautes-Alpes**  
le département



# Budget 2025

## 263 000 000€ de dépenses utiles aux Haut-Alpins

### 63 000 000€ pour financer les grands équipements

Mobilités :	35 600 000€
Aménagement & solidarité territoriale :	15 000 000€
Valorisation et gestion du patrimoine :	8 600 000€ (dont 5 700 000€ pour la modernisation des collèges)
Ressources du Département :	1 500 000€
Éducation, culture, jeunesse et sport :	1 400 000€
Autres :	810 000€

« En date du 3 décembre, le Département a mandaté 67 500 000€ de dépenses d'investissement au titre de l'année 2024. À la fin de l'année, ce montant devrait être très proche de 75 000 000€, soit une année record pour les Hautes-Alpes. Au regard des nouvelles contraintes financières constatées, l'année 2025 ne pourra pas atteindre ce niveau, sans pour autant que la baisse du montant des investissements ne soit de nature à remettre en question ni le plan pluriannuel d'investissement élaboré en début de mandature ; ni l'avenir de notre territoire. »

Patrick Ricou,  
vice-Président du Département chargé des finances

« Le contexte dans lequel le budget 2025 du Département a été élaboré est très particulier en ce sens que le débat d'orientations budgétaires de novembre dernier s'est déroulé dans le cadre d'un projet de loi de finances qui n'est plus d'actualité aujourd'hui. Ce débat d'orientations budgétaires avait pourtant fixé un cap pour l'élaboration du budget 2025 du Département. Un cap réaliste et prudent quant aux dépenses de fonctionnement, afin de conserver une marge de manœuvre de nature à permettre la mise en œuvre de l'ambitieux programme d'investissement du Département.

Ce cap a été maintenu en partant du principe que - tôt ou tard - le Département sera appelé à contribuer au redressement des finances publiques françaises. Et maintenu afin de préserver les grands équilibres qui sont ceux du Département depuis plusieurs années et qui ont montré toute leur pertinence. »

Patrick Ricou,  
vice-Président du Département chargé des finances

### 200 000 000€ de dépenses de fonctionnement

Ressources :	85 700 000€
Autonomie des personnes :	51 700 000€
Action sociale & insertion :	22 000 000€
Prévention, protection de l'enfance :	16 000 000€
Mobilités :	6 300 000€
Aménagement & solidarité territoriale :	6 100 000€
Valorisation & gestion du patrimoine :	5 600 000€
Éducation, culture, jeunesse et sport :	5 200 000€
Autres :	1 300 000€



## Recours à l'emprunt sans augmenter le montant de la dette

« Après deux années consécutives au cours desquelles le Département n'a pas eu du tout recours à l'emprunt, 2025 affiche à ce stade un emprunt de 34 300 000€. Ce montant pourra être revu à la baisse lors de l'intégration des résultats de 2024 et s'établir autour de 18 500 000€, qui est le montant consacré au remboursement du capital de la dette en 2025. Ainsi, l'objectif de stabilité du niveau de la dette du Département, adopté lors du débat d'orientations budgétaires, pourra être rempli. »

Jean-Marie Bernard,  
Président du Département